Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20260914-D2026_55-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2026.55

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 14 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 07 septembre 2026*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire – Évelyne MINIER – Claude TAUVRY – Martine LE BOZEC, adjoints - Marilyn LE MOIGN – Annick GUYON – Xavier CERTAIN – Isabelle LE DREFF – Fabienne LE BRIS – Philippe POCHON – Gurvand BOURHIS – Sébastien MARTIN – Romain SPONNAGEL – Nina CORLAY – Arnaud NAJARRO.*
***Absents excusés** : –*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 13	Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0

***Mme LE BOZEC et M. TAUVRY**, membres du bureau de l'association Gouarec Animation, ne prennent part ni aux débats ni au vote et quittent la salle pendant l'examen de ce point.*

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Gouarec Animation – Semaine Bleue

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association **Gouarec Animation**, qui bénéficie au titre de **l'année 2026** d'une subvention communale de fonctionnement de **300 €**, sollicite une aide financière **complémentaire** dans le cadre de l'organisation de la **Semaine Bleue.**

Cette manifestation, organisée en partenariat avec les communes de **Bon-Repos-sur-Blavet (Laniscat et Saint-Gelven) et Plounévez-Quintin**, propose différentes animations destinées à favoriser les rencontres, le partage et les liens intergénérationnels.

Afin de permettre à l'association Gouarec Animation de développer le programme des animations proposées à cette occasion, il est sollicité auprès de la commune une **subvention exceptionnelle de 550 €.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répondre favorablement à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **décide** d'attribuer à l'association Gouarec Animation une subvention **exceptionnelle** de **550 €** au titre de sa participation à l'organisation de la **Semaine Bleue**,
- **précise** que cette aide exceptionnelle vient en complément de la subvention annuelle de fonctionnement de 300 € déjà attribuée à l'association pour l'année 2026,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE GOUAREC 22570

Fait et délibéré le 14 septembre 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,